

N°16



La Plume de l'Oie





La Plume de l'Oie

Sommaire

3	Le mot du maire
4	Vie de la Commune
4-5	Mars bleu - Commémoration
6-7	Bibliothèque - École
8	Le Panier de l'Auche
9-12	Travaux de la Commune
13-15	Les Assos
15	Fa Si l'Auche - Gym Forme
16-17	Léguill'Art
18	Voyage du comité de jumelage en Ecosse
19	Page de l'opposition
20-23	Faits-divers par A. Jarry
24	Info droits
25	Etat civil
26-30	Carnet d'adresses
31	Don du sang



Numéros d'urgence.....

Urgences Médicales : **112**

SAMU : **15**

Pompiers : **18**

Police secours : **17**

Urgences Sourds et Malentendants : **114**

Enfant en Danger : **119**

Prévention suicide : **31 14**

Violences Conjugales : **39 19**

SOS Viols : **0800 05 95 95**

Allô Maltraitance personnes âgées et

adultes handicapés Dordogne : **3977 ou 05 53 53 39 77**

Le Mot du MAIRE

Chères Léguillacoises,
chers Léguillacois,

Une année de plus sur ce mandat compliqué avec tous les problèmes que connaît la France politiquement, et les problèmes à l'international qui impactent directement notre commune. Cela ajoute des difficultés pour la gestion.

Petit rappel pour la fibre n'hésitez pas à vous abonner et à faire jouer la concurrence vous pouvez trouver des abonnements fibre équivalent à la dsl. De plus les fils cuivre doivent être supprimés par Orange, ils ont déjà un programme de dépose sur l'ensemble de la Dordogne.

Je pourrai m'étendre plus longuement sur ces situations mais comme l'opposition vient de rentrer en campagne voire la page de l'opposition municipale à suivre dans cette plume, je ne rentrerais pas dans leur jeu pour l'instant, le conseil et moi-même avons encore du pain sur la planche.

Je répondrais simplement par une allégorie que l'on m'avait racontée il y a quelques années.

Quand la vérité croise le mensonge. Lorsqu'un mensonge prend l'apparence de la vérité, alors, qui s'intéresse encore à la vérité ? Une belle allégorie qui nous invite à la réflexion.

Un jour la vérité et le Mensonge se sont croisés.

"- Bonjour, a dit le Mensonge.

- Bonjour, a dit la Vérité.

- Belle journée, a continué le Mensonge. Alors la Vérité est allée voir si c'était vrai. Ça l'était.

- Belle journée, a alors répondu la vérité.

- Le lac est encore plus beau, a dit le mensonge avec un joli sourire.

Alors la Vérité a regardé vers le lac et a vu que le mensonge disait la vérité et a hoché la tête. Le Mensonge a couru vers l'eau et a lancé ...



- L'eau est encore plus belle et tiède. Allons nager ! La vérité a touché l'eau avec ses doigts et elle était vraiment belle et tiède.

Alors la Vérité a fait confiance au mensonge. Les deux ont enlevé leurs vêtements et ont nagé tranquillement.

Un peu plus tard, le mensonge est sorti, il s'est habillé avec les vêtements de la vérité et il est parti.

La vérité, incapable de porter les habits du mensonge a commencé à marcher sans vêtements et tout le monde s'est éloigné en la voyant nue.

Attristée, abandonnée, la Vérité se réfugia au fond d'un puits. C'est ainsi que depuis lors les gens préfèrent accepter le Mensonge déguisé en vérité que la Vérité nue."

Le temps des explications viendra en son temps
Je vous souhaite chères Leguillacoises chers Leguillacois une bonne année 2025 avec toujours une pensée pour celle et ceux qui nous ont quitté sans oublier nos compatriotes dans la difficulté, nos amis de Mayotte

Le maire,
Régis Batailler

Octobre rose.... à Léguillac-de-l'Auche

Le dimanche 13 octobre 2024, les associations Léguillacoises Gym Form, "Clau chez" de l'Auche, le comité de jumelage et la municipalité ont organisé la traditionnelle marche d'Octobre Rose qui malgré un beau ciel bleu a rassemblé moins des marcheurs que les années précédentes dans notre village. Les participants ont parcouru les deux circuits proposés dans une ambiance conviviale, tout en soutenant une cause importante : la lutte contre le cancer du sein.



Les fonds récoltés au cours de cette journée d'un total de 809 euros, ont été reversés à Madame LE CAM, présidente du comité féminin dordogne, contribuant ainsi à financer la recherche et les actions de prévention. Cette marche a aussi été l'occasion de rappeler l'importance du dépistage précoce, essentiel pour détecter le cancer du sein à un stade où il peut être traité efficacement.

Commémoration.... 11 novembre

Lundi 11 novembre, à l'occasion de la commémoration de l'armistice, une cérémonie a eu lieu en présence des membres de la section FOPAC.



Jean-Bernard Coulaud, président des porte-drapeaux, a remis des médailles de reconnaissance aux porte-drapeaux pour leur engagement et leur dévouement. Bernard Guichard, José Lacoste et Bernard Allary ont été honorés pour leur participa-

tion fidèle aux cérémonies et leur rôle essentiel dans la transmission du devoir de mémoire. Ce moment solennel a été un témoignage de gratitude envers ces hommes et femmes qui perpétuent la mémoire des anciens combattants.



Movember.....



Depuis trois ans, Léguillac-de-l'Auche s'engage pour sensibiliser au cancer de la prostate. À cette occasion, la municipalité a organisé une marche solidaire le dimanche 3 novembre 2024, avec deux circuits de 5 et 9 km. Une vingtaine de participants se sont retrouvés à 9h sur le parvis de la mairie pour cette belle initiative.



Noël à Léguillac Une journée festive et solidaire



Le samedi 7 décembre 2024, le conseil municipal de Léguillac-de-l'Auche, en collaboration avec l'association "Trait d'union", a organisé une journée de Noël mémorable pour petits et grands. Dès 15h, les habitants se sont retrouvés autour de nombreuses animations qui ont créé une ambiance chaleureuse et festive.



Au programme, une initiation aux percussions avec le groupe "Ritmo Daqui", suivie d'une démonstration qui a enchanté le public. Les plus jeunes ont pu s'adonner à des ateliers de coloriage et de dessin, tandis que les gourmands ont été ravis de trouver des stands de petite restauration proposant gâteaux, crêpes, gaufres, chocolat, vin chaud et même une dégustation d'huîtres. Un véritable régal pour les papilles !





Tous les bénéfices de cette journée ont été intégralement reversés aux écoles du RPI, dans un esprit de solidarité. Ce fut une belle occasion de se réunir, de célébrer Noël et de clôturer l'année 2024 dans la joie et la convivialité. Merci à tous ceux qui ont participé et contribué à la réussite de cet événement !

Bibliothèque

Des activités pour tous et des nouveautés !

La bibliothèque de Léguillac-de-L'Auche, dirigée par Audrey, propose une multitude d'activités tout au long de l'année. Parmi les événements à ne pas manquer, on retrouve l'animation Halloween en octobre, les festivités de fin d'année en décembre, ainsi que des journées jeux de société. Pour ne rien manquer de l'actualité de la bibliothèque, suivez-la sur les réseaux sociaux.



L'inscription à la bibliothèque est désormais gratuite depuis le 1^{er} octobre 2024, pour toutes et tous habitants ou non de la commune. N'hésitez pas à venir vous inscrire et profiter d'un large choix de livres, allant des romans aux bandes dessinées, pour petits et grands.

À partir du 1^{er} janvier 2025, de nouveaux horaires d'ouverture sont mis en place :

- Lundi : 16h-18h
- Mardi : 15h-17h30
- Mercredi : 14h30-17h30
- Jeudi : 15h-17h30
- Vendredi, Samedi, Dimanche : fermé

ECOLE

En cette fin d'année 2024, un changement d'organisation a eu lieu au sein des agents communaux de notre village. En effet, notre cantinière, Gaëlle, qui a assuré avec dévouement son poste pendant 11 ans, change de fonction. Elle prend désormais la gérance de la cuisine centrale de Saint-Astier.



Suite à ce départ, Audrey prendra le relais et continuera d'assurer la gestion de la cantine tout en continuant l'accueil au sein de la bibliothèque.

Nous tenons à remercier chaleureusement notre ancienne cantinière pour toutes ces années de service et lui souhaitons une excellente continuation dans ses nouvelles fonctions. Nous adressons également à Audrey tous nos vœux de réussite dans cette nouvelle étape.

Repas de fin d'année :

Pour fêter la fin de l'année 2024 et le début des vacances scolaires, Gaëlle a organisé un repas festif en plein air pour les enfants. Sous un beau soleil, les petits ont savouré ce repas dans la cour de l'école, marquant ainsi le début des fêtes de Noël. Un moment de partage et de plaisir apprécié par tous, qui a permis de clôturer l'année en beauté.



Eglise

Travaux sur la toiture de l'église de Leguillac-de-l'Auche

Suite aux fortes pluies qui ont touché notre village, la toiture de l'église de Leguillac-de-l'Auche a subi d'importants dommages. L'eau a pénétré par les ardoises et la zinguerie fragilisés avec le temps, entraînant des fuites et des risques de détérioration à l'intérieur du bâtiment.

Afin de réparer ces dégâts et de prévenir d'éventuelles infiltrations futures, des devis sont actuellement en cours. Nous espérons réalisés les travaux de restauration de la toiture courant 2025. Ces travaux permettront non seulement de restaurer l'intégrité de l'église, mais aussi de renforcer sa résistance aux intempéries.



Les habitants seront tenus informés des dates précises des travaux, ainsi que des éventuelles perturbations qu'ils pourraient occasionner. Nous comptons sur la compréhension et la solidarité de chacun pendant cette période de réhabilitation importante pour la préservation de notre patrimoine.

Le Panier de l'Auche.....

Un nouveau commerce au cœur du village



Après plusieurs années de fermeture, l'épicerie de Léguillac-de-l'Auche a rouvert ses portes sous un nouveau nom : Le Panier de l'Auche. Situé au 7, route des Orchidées sauvages, ce commerce propose une sélection de produits locaux, issus de circuits courts ainsi que des produits de premières nécessité.

Sophie Combelas, la propriétaire, met un point d'honneur à offrir à ses clients des produits frais et de qualité, tels que de la viande, des conserves maison, ainsi que d'autres produits régionaux. Ce retour tant attendu permet aux habitants de retrouver un commerce de proximité, favorisant le soutien à l'agriculture locale et la consommation responsable.



Coordonnées : 06 81 95 94 57

Mail : epicerieleguillac@gmail.com

Facebook : [LE Panier De L'Auche](#)

HORAIRES

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi :

9h30-12h30 / 16h-19h30

Dimanche : 9h30-12h30

Fermée le mercredi



Travaux de la commune.....

Réouverture prochaine du bar-restaurant du village

Le bar-restaurant de Léguillac-de-l'Auche va bientôt rouvrir ses portes après une période de travaux de réaménagement. Les nouveaux gérants, récemment arrivés, ont aidé à rénover l'espace pour offrir un cadre plus agréable et convivial. Les habitants du village pourront bientôt redécouvrir ce lieu de rencontre et de convivialité. La réouverture est prévue pour les prochaines semaines, et une inauguration sera organisée pour marquer ce nouveau départ. Restez à l'écoute pour plus d'informations !



Réouverture des containers enterrés du SMD3 au lieu-dit Cayot

Nous informons les habitants de Léguillac-de-l'Auche que les containers enterrés du SMD3, situés au lieu-dit Cayot, route de la motte castrale, sont désormais ouverts et accessibles. Ces containers permettent une gestion des déchets recyclables et ordures ménagères. Merci de les utiliser de manière responsable et de respecter les consignes de tri.

Poubelles

Cependant, nous tenons à rappeler que des incivilités restent malheureusement fréquentes concernant l'utilisation des containers et le dépôt des déchets. Des dépôts sauvages de déchets non triés ou hors des containers continuent d'être observés, ce qui nuit à l'environnement et à la propreté de notre village. Nous appelons chacun à faire preuve de civisme en respectant les lieux de dépôt et les règles de tri sélectif. Ensemble, préservons notre cadre de vie et agissons pour un environnement plus propre.



Semaine Bleue

Isle Vern Salembre
Communauté de Communes

Dans le cadre du projet *Tisseurs de lien social*

La Semaine Bleue

Du 30 sept. au 4 oct. 2024

Animations & ateliers gratuits pour seniors (+ 55 ans)

lundi 30 sept.

9h-12h : St-Astier
Pôle Administratif de la CCIVS (A3 rue Victor Hugo)
• **Prévention Sécurité Routière**
Remise à niveau du code de la route et test de conduite - Auto-école FauvelCo
Alerte et secours - Sécurité Routière, Préfecture de la Dordogne
Prévention alcool - CIAS de la CCIVS
Sur inscription au 05 53 80 86 86

14h-17h : Neuvic-sur-Isle
EHPAD de Neuvic (26 avenue Général de Gaulle)
• **Jeu Olymptiques**
Olympiades organisées pour les résidents de l'EHPAD et des résidences autonomes
GE APA Santé Nutrition
GEM de la Vallée de l'Isle
Résidences autonomes de Neuvic et Saint-Astier

mardi 1er

9h-12h : Montrem
Salle de la rivière (140 Impasse des Bords de l'Isle)
Conseil Départemental Direction des Sports
Inventiv le sport adapté et le sport santé pour seniors
• **Seniors à Neuvic**

mercredi 2 octobre

9h30-12h : Douzillac
Salle des fêtes (Le Bourg)
• **Chasse aux Trésors** animé par le CIAS de la CCIVS
9h30-10h30 et 10h30-11h30
Sur inscription au 05 53 80 86 86
• **Parcours équilibre** animé par l'ASEPT
9h30-10h30 et 10h30-11h30
Sur inscription au 05 53 80 86 86

14h-16h30 : Léguillac-de-l'Auche
Centre La Faye (632 chemin du Prévaux)
• **Découverte de l'Equilibre** (approche globale basée sur la présence du cheval, comme médiateur, qui s'appuie principalement sur le corps et les émotions) animée par le Centre Equestre de La Faye.
Sur inscription au 05 53 80 86 86

jeudi 3 octobre

14h -16h : Beauromme
Salle des fêtes (Le Bourg)
• **Atelier calligrafe** animé par l'Association Le Cabas
Sur inscription au 05 53 80 86 86

vendredi 4 octobre

10h -12h : Saint-Aquilin
Salle des fêtes (Le Bourg)
• **Journée des aidants** pour les Bénévoles du réseau Tisseurs de Lien

TERRITOIRES
des Possibles

Lieux de vie et avancée en âge

Ouvrir le champ des possibles !

Mardi 17
Septembre
2024
à 14h
Salle des fêtes
LEGUILLAC de l'AUCHE

Café Ciné
"Pour demain, tout est permis ?!"
Destiné aux seniors.
Sur inscription

In port convié sera proposé.
Pour vous inscrire ou pour tout renseignement, contactez :
ccomagnement@territoiresdespossibles.org - 07.62.32.31.17

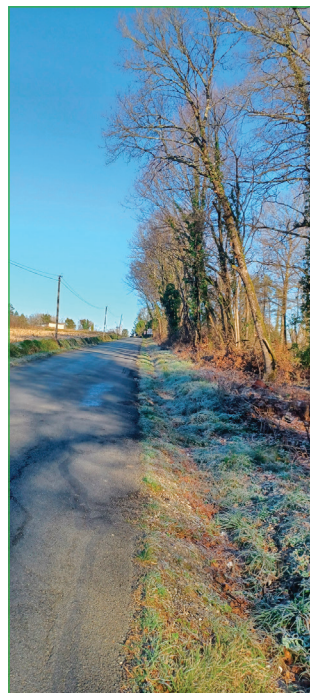
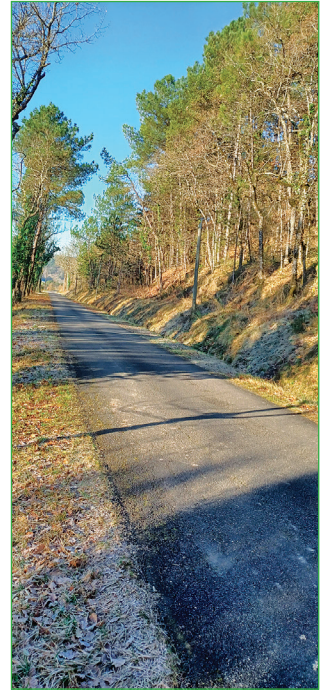
Isle Vern Salembre
Communauté de Communes

Carisat

agric-arcco

ELAGAGE pendant 3 semaines

- Route du stade
- Route de la Fontaine aux Anes
- Route de la Motte Castrale
- Route de l'Auche



CURAGE DES FOSSES pendant 1 semaine

- Réalisation d'un fossé entre le lotissement le Hameau de Leypine et le stade
- Curage et renforcement du bas-côté à Levrault
- Nettoyage d'une partie du fossé Route de l'Auche



GOUDRONNAGE

- Réfection sur 300m entre l'Impasse de Merlet et l'Impasse des Châtaigniers



CAMPAGNE DE POINT A TEMPS

- Réfection de la boucle Route des Granges et Route des Orchidées Sauvages





Besoin de travaux d'amélioration de votre habitat ? Isle Rénov vous accompagne !

Comment réduire vos factures énergétiques ? Comment améliorer le confort thermique de votre logement ? Quels sont les travaux à réaliser en priorité ? Quels travaux d'adaptation réaliser pour rester chez soi dans de bonnes conditions ? Quelles aides financières pour votre projet ?

Vous vous posez ces questions ? Entre la multiplicité des propositions commerciales et la complexité des aides financières, il n'est pas évident de s'y retrouver !

Pour que vous ne soyez pas seuls face à ces questions, votre communauté de communes a créé l'opération Isle Rénov, animée par le Pays de l'Isle en Périgord. Le Pays est agréé "Mon accompagnateur Rénov" : il vous conseille dans la définition de votre projet de travaux et vous accompagne dans le montage du dossier d'aide financière auprès de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH). L'opération Isle Rénov concerne le territoire des communautés de communes Isle Vern Salembre, Isle et Crempse en Périgord et Isle Double Landais.



Le Pays est agréé "Mon accompagnateur Rénov" : il vous conseille dans la définition de votre projet de travaux et vous accompagne dans le montage du dossier d'aide financière auprès de l'Agence Nationale

d'Amélioration de l'Habitat (ANAH). L'opération Isle Rénov concerne le territoire des communautés de communes Isle Vern Salembre, Isle et Crempse en Périgord et Isle Double Landais.

Les aides de l'ANAH

- Pour les travaux de rénovation énergétique globale, l'aide MaprimeRénov de l'ANAH est fortement revalorisée : pour les propriétaires ayant des ressources modestes, elle peut atteindre de 60 % à 90 % du montant Hors Taxes des travaux, et l'accompagnement est gratuit.

- Pour les travaux d'adaptation à la perte d'autonomie, une nouvelle aide MaprimeAdapt est créée, rassemblant l'aide de l'ANAH, des caisses de retraites et du crédit d'impôt. Le parcours est simplifié, un seul dossier suffit ! Pour les propriétaires ayant des ressources modestes, elle peut financer entre 50 et 70 % du montant Hors Taxes des travaux, et l'accompagnement est gratuit.

Les aides de l'ANAH peuvent également concerner les travaux d'amélioration des logements locatifs, et les projets de rénovation énergétique des propriétaires occupants ayant des ressources plus élevées.

Attention, les demandes de financement doivent être faites avant la réalisation des travaux !

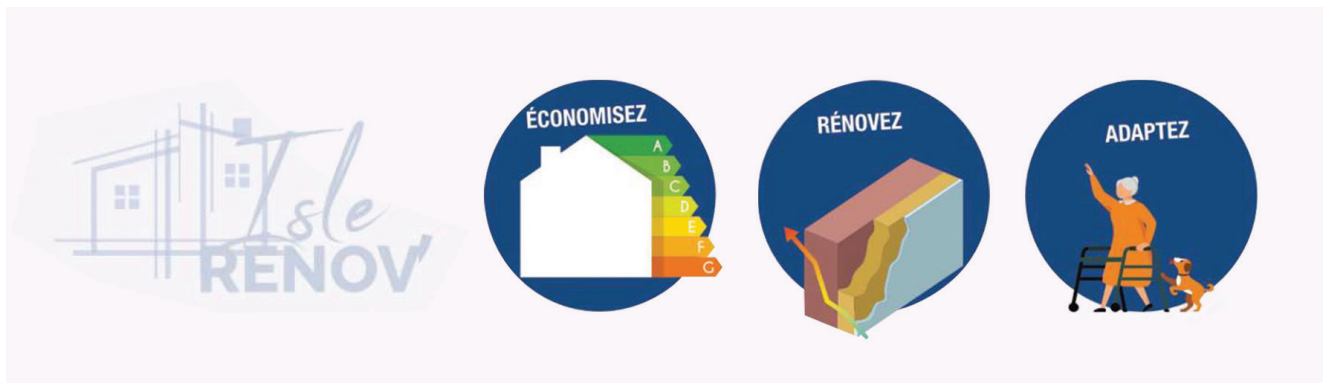
Vous souhaitez vous renseigner ?

Contact :

→ par téléphone au **05 53 35 13 53**

→ par mail à l'adresse habitat@pays-isle-perigord.com

Vous pouvez également prendre rendez-vous pour nous rencontrer lors d'une de nos permanences mensuelles à Mussidan, Montpon Ménésterol, Saint-Astier, Neuvic ou Villambard.



LES ASSOS.....

Anciens Combattants.....

La section FOPAC de Léguillac-de-l'Auche et Saint-Astier : Un engagement vivant

La Fédération ouvrière et paysanne des anciens combattants et victimes de guerre (FOPAC) défend les droits des anciens combattants, des victimes de guerre, et des familles des morts, toutes générations confondues.

La section de Léguillac-de-l'Auche et Saint-Astier, bien que comptant une vingtaine d'adhérents, fait preuve d'une belle vitalité. Son siège est à Léguillac, et elle se distingue par la présence de six porte-drapeaux, un fait exceptionnel étant donné l'âge avancé de certains et le manque de relève parmi les jeunes. Le président Jean-Bernard Coulaud, entouré de ses membres et porte-drapeaux, est présent à pratiquement toutes les cérémonies locales, et organise des moments conviviaux tout au long de l'année.

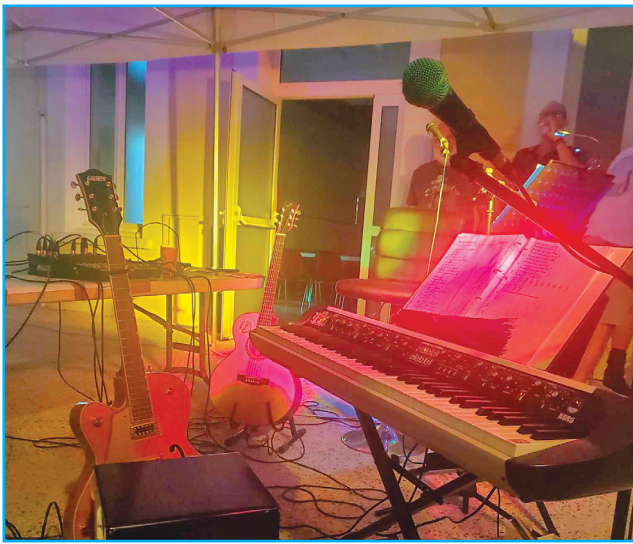


Clau Chez de l'Auche.....

L'association le "Clau chez de l'Auche" présente ses vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année. Retour sur la deuxième édition de la Fête de la Saint-Cloud qui a été une réussite grâce à la participation de chacun, elle nous a donné l'occasion de nous retrouver et de partager des moments de convivialité. Le bilan est positif avec quelques

nouveautés, comme les animations musicales tout au long du week-end, le repas entrecôte frites du dimanche midi a été apprécié, les randonnées avec les différents parcours ont permis de découvrir ou redécouvrir notre beau village vallonné et bien sûr le traditionnel concours de pétanque a été organisé par le CSL, nous remercions la mairie pour le magnifique feu d'artifice du samedi soir.





Le 15 novembre L'association a tenu à remercier chaque personne bénévole présente pour la fête autour d'un bon repas à la vieille auberge à Coursac. D'ailleurs l'association se réunira le 10 janvier à partir de 19h30 à la salle des fêtes pour établir le bilan financier et moral, l'élection des membres du bureau, les projets pour l'année 2025 dont le repas carnaval sera cette année au programme le 15 mars. Notre association recrute des bénévoles Si vous vous êtes intéressé à la vie et aux animations de notre commune venez nous rencontrer le 10 janvier un pot clôturera cette réunion.



Club du temps libre.....



REPAS et CONCERT
OLIVIER VILLA
23 MARS 2025
12H
FOYER RURAL D'ANNESSE ET BEAULIEU
TARIF
• TARIF PUBLIC : 45€
• TARIF ADHERENTS : 40€
REPAS + CONCERT
INSCRIPTIONS
TEL : 07 82 36 75 24
CLUB DU TEMPS LIBRE

- **Une battle de caricature**, où les artistes s'affronteront dans une ambiance conviviale et déjantée.
- **Une tombola**, avec de nombreux lots à gagner.
- **Un repas-concert**, pour mêler gastronomie et musique dans une soirée conviviale et animée.

Depuis cinq ans, L'Auche à Moelle s'impose comme un rendez-vous incontournable pour les amateurs de satire et de dessin. Une occasion idéale pour rire, réfléchir et partager des moments en famille ou entre amis, autour de l'art incisif et universel qu'est la caricature.

Rendez-vous les 22 et 23 mars pour une édition festive et gourmande à ne pas manquer !

GYM FORME

Léguillac de l'Auche.....



Nous étions nombreuses cette année à participer au pot de fin d'année organisé le mercredi 18 décembre, offert par le club et préparé avec attention par les membres du bureau.

A cette occasion, chaque adhérente s'est vu remettre un tee-shirt à l'effigie de GYM FORME Léguillac de l'Auche. Ce fut la surprise de la soirée.

Ainsi nous avons voulu les remercier pour leur fidélité et leur engagement sans faille au sein du club.

Fa Si l'Auche



L'association Fa Si l'Auche est fière d'annoncer la cinquième édition de son célèbre festival de caricature et de dessin de presse, "L'Auche à Moelle", qui aura lieu les **22 et 23 mars 2025**.

Pour célébrer cet anniversaire, le festival s'attaque à un thème croustillant : "**La Grande Malbouffe**". Une dizaine de dessinateurs et dessinatrices de talent se réuniront pour croquer, avec humour et impertinence, les travers de nos assiettes modernes.

En plus des expositions, des animations viendront ponctuer ces deux journées riches en créativité, avec notamment un **concours de dessin pour enfants**. Ce dernier permettra aux plus jeunes de s'exprimer autour du thème du festival, avec une remise de prix prévue en clôture de l'événement.

Le festival proposera des activités pour tous les goûts, parmi les temps forts :



Léguill'Art.....

GYMFORME et LE COMITE DE JUMELAGE

Le 17 Novembre, de 10h à 17h30, s'est tenue l'exposition LÉGUILL'ART qui a connu un grand succès encore cette année encore.

Toujours organisée depuis 2018 par les 2 associations Gymforme et le Comité de Jumelage, celles-ci ont pu encore compter sur le soutien logistique de la Mairie par la mise à disposition d'un second barnum et le prêt de la véranda du "restaurant". En effet, cela a permis à une trentaine de personnes de déguster une paëlla cuisinée par la boucherie Desmoulin de Tocane St Apre.

L'ensemble des exposants, artisans et artistes ont, cette fois encore, proposé des produits et articles de qualité, à savoir : céramiques, savons, bougies, articles en bois, bijoux, réalisations diverses en laine et tissu, calligraphie chinoise, travail du cuir et du métal, confitures, miel, fleurs séchées, cartes de vœux ; sans oublier notre autrice locale de la Font de l'Auche. Et notre plus jeune exposante Zoé, avec ses pochettes surprises.



Cette année encore, l'exposition des œuvres de plusieurs artistes peintres a contribué à donner de belles couleurs à la salle.



Il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année.
Les cours ont lieu le :

Lundi : 20h - 21h Gym tonic

Mercredi : 20h15 - 21h15 Pilates

Vendredi : 10h - 11h Pilates.

Nous avons innové en proposant un concours de dessins sur le thème du village de Léguillac, pour lequel les enfants et adolescents ont réalisé des créations diverses et colorées. Un grand bravo à toutes et tous !



Des récompenses ont été distribuées à chacun(e) : livres, BD, coloriages....

Tout au long de la journée, les bénévoles des 2 associations ont assuré la vente de leurs nombreuses pâtisseries et boissons, dont le fameux vin chaud qui a été fort apprécié.....

La tombola a remporté un très franc succès ; le tirage a eu lieu en fin de journée ; les gagnants ont reçu des lots de belle valeur, grâce aux dons des bénévoles et de certains artisans présents. La soupe à la citrouille a clôturé la journée de façon toujours aussi conviviale.

Cet article nous donne l'occasion de remercier encore tous les généreux et dynamiques adhérents et autres bénévoles qui ont rendu possible cet événement ; tous contribuent ainsi à dynamiser la vie dans notre village.

Par ailleurs, les bénéfices générés permettent de maintenir un coût très modéré des cours de gymnastique.

Manifestations et événements en 2025, organisés par les 2 associations :

Dimanche 09 Mars : Marche pour Mars Bleu organisée par la Mairie ;

Dimanche 23 Juin : marche et repas organisés par le Comité de Jumelage et Gymforme ;

Octobre : participation à la Marche pour Octobre Rose organisée par la Mairie ;

Dimanche 16 Novembre : Léguill'Art 2025.

Les présidentes et leurs bureaux :

Brigitte Donval (Gymforme) et

Nicole Rospars (Comité de Jumelage).



Voyage du comité de jumelage en Ecosse

Quatre leguillacois ce sont rendu en Ecosse pour une rencontre amicale avec nos amies de Letham.

Quatre jours pour visiter Letham et ses environs, châteaux, musées, découverte d'une ferme qui élève et sélectionne des taureaux Angus.

Une réception avec la représentante du roi d'Angleterre et miss Linda clark (Prévôt) nous a fait découvrir le fonctionnement et les différences avec nos mairie française.

Tout cela ponctué de restaurants et de pubs qui ont rendu le voyage très court.

Expérience à renouveler, et nous sommes dans l'attente de recevoir nos amis Ecosais à leguillac.



Page de l'Opposition Municipale

Bonjour à vous toutes et à vous tous.

Par rapport à mon dernier mot du début d'année 2024, la situation ne s'est pas améliorée. Les nouvelles sont mauvaises d'où qu'elles viennent. Je ne rabâcherai pas ce que vous savez déjà, mais les événements, à l'international avec les conflits qui se multiplient, au national avec des élections qui ont mené à un gigantesque foutoir, ont sur notre quotidien et notre moral des effets négatifs. Même si il n'y a pas grand monde pour nous montrer l'exemple, il faut garder la tête froide. J'aurai aimé de la sérénité au niveau local mais ce n'est pas le cas. Je vais faire simple. Comme l'état, le département, la communauté de commune, le SMD3 n'ont plus d'argent et maintenant c'est au tour de notre commune. Quand je dis plus d'argent, il ne faut pas penser que tout va s'arrêter mais avec des recettes qui diminuent et le remboursement de l'emprunt des travaux du bourg, les budgets à venir seront tendus et il ne sera plus possible d'avoir recours à de nouveaux emprunts. Les perdants seront les habitants des villages de la commune, les dépenses ayant été concentrées sur le bourg.

Mais notre conseil municipal est plein d'humour, pour avoir laissé une page blanche dans le dernier

bulletin municipal parce que n'avais pas proposé d'article. C'est amusant qu'il en ait déduit que je n'avais rien à redire ou que j'étais d'accord avec eux sur toute la ligne. Je vais vous confier toute l'histoire. Durant le premier semestre divers événements que je pense très graves dont le départ des gérants du restaurant La Croisée des Fourchettes, m'ont mis très en colère. J'ai donc préparé un article à la hauteur des événements. Après relecture par mes amis de l'opposition, cet article a été jugé trop violent. Je ne l'ai donc pas proposé.

“Quand on veut se débarrasser de son chien, on dit qu'il a la rage” c'est le sentiment que j'ai aujourd'hui quand j'entends parler des anciens gérants du bistro. Chacun pensera ce qu'il veut mais ces petits jeunes ne méritaient pas ça et c'est quand même grâce à eux que le local est en plein travaux et en toute hâte même s'il était soit disant déjà aux normes.

Ainsi va la vie et loin d'être désabusé je suis heureux de voir de l'intérieur la vie de notre commune.

Je souhaite que vous passiez en famille, avec ceux que vous aimez de très bonnes fêtes.

Jean-Pierre Maze



Faits-Divers... d'ici et d'ailleurs

Par Annie Jarry



Importance de la mort des mots :

La dernière pluie d'été a fait ressortir dans le jardin des escargots jusqu'alors disparus sous la canicule. Et l'évocation de ce mot m'a fait penser à un autre aux sonorités proches : les Cagots. Combien connaissent aujourd'hui ce qui se cache derrière ce mot normalement disparu ?

C'est la disparition de toute une population humaine qu'a entraînée la mort d'un mot.

Les Cagots constituaient un peuple aux origines mal définies, apparu dès le Moyen Age en France. On les disait chrétiens d'Orient ramenés des Croisades par St Louis, Arabes restés dans le Sud-Ouest, après la défaite de Poitiers, bohémiens... Mais surtout lépreux, ce qui en faisait des parias chassés du Royaume de France et persécutés, mais tolérés en Aquitaine indépendante de l'autorité royale.

Soupçonnés toutefois d'être porteurs de l'horrible maladie qui terrorisait les populations locales, les Cagots étaient soumis à un régime d'exclusion, ils ne devaient avoir aucun contact, social ou professionnel avec quiconque en dehors de leur groupe. Ils devaient vivre à l'extérieur des villes et des villages, en lisière des forêts et ne pouvaient pratiquer aucun métier supposant un rapprochement physique avec la population (commerce, alimentation, habillement...); seuls les métiers du bois, matériau sensé ne pas transmettre la lèpre, leur étaient ouverts : bucherons, charpentiers de marine et du bâtiment, menuisiers, tonneliers, sabotiers... Artisans très compétents, il est dit qu'ils auraient participé à l'édification des charpentes de ND de Paris. Socialement, ils ne pouvaient se marier qu'entre eux, mais

leur mobilité leur permettait d'éviter les problèmes de consanguinité en allant chercher femme dans d'autres groupes de Cagots. Ils ne pouvaient utiliser ni les fontaines, ni les lavoirs communs, ni se baigner dans les rivières en même temps que les autres villageois. Il leur était interdit de marcher pieds nus lorsqu'ils venaient dans la cité, par crainte de contamination, et furent contraints dans certaines localités d'arborer une distinction infamante : une patte d'oie en tissu portée sur leur vêtement pour signaler leur état de malédiction, en relation semble-t-il avec la ressemblance de la "Pédauque" et la feuille du figuier maudit par le Christ dans la Bible.

Chrétiens, ils étaient autorisés à suivre les offices religieux mais en empruntant une porte qui leur était réservée, "La porte des Cagots" reconnaissable au fait qu'elle était souvent sur un mur latéral et surtout abaissée par rapport à celle de l'entrée principale de l'église. Bien sûr, ils ne pouvaient pas utiliser le bénitier commun mais avaient le leur propre également plus bas que le principal. On peut encore voir ces signes dans certaines églises du Sud-Ouest, le long des Pyrénées. A la naissance, ils recevaient le baptême, mais seulement à la nuit tombée, sans qu'apparaisse un nom de famille, seul un prénom et l'indication "crestian ou cagot" figuraient sur les registres paroissiaux. La mort les séparait encore des autres, dans un cimetière qui leur était destiné. Ils menaient ainsi une vie de parias, soumis à tous les interdits que leur imposait la communauté, mais avaient leur propre réglementation qui régissait leurs propres groupes. Ils avaient obtenu par exemple, en échange de travaux, l'exemption de la plupart des impôts tels la Taille et la Gabelle.

Faits-Divers... d'ici et d'ailleurs

En 1683, le roi Louis XIV prenant conscience de la condition particulière des Cagots décide : *“...nous avons éteint et supprimé toutes les distinctions qui pourraient estre entre lesdits Christians, Cagots et nos autres sujets pour qu'ils jouissent des mêmes privilèges et avantages ; à cet effet abolissons lesdits noms de Christians, Cagots, Agots et Capots ; faisons défense à peine de 500 livres d'amende, d'appeler ainsi par injure nosdits sujets affranchis par lesdites lettres.”*

Ainsi les Cagots avaient obtenu leur libération, du fait de l'abandon de tous les interdits qui pesaient sur eux. L'interdiction de les nommer fit disparaître leur état ; quand la mort d'un mot prend de l'importance, en l'occurrence la disparition d'un groupe humain de population.

Maintenant, si la mort d'un mot pouvait faire disparaître les maux ... !

Ah ! juste un détail, les lettres patentes royales précisaient aussi : “De tous lesquels privilèges, franchises et immunités voulons et nous plait que lesdits particuliers jouissent, en payant néanmoins les sommes auxquelles ils sont modérément taxés en notre conseil”. Louis XIV et Colbert raclaient alors les fonds de tiroirs pour éponger les dettes du Royaume.

Libres, mais assujettis à l'impôt comme les autres : chère Liberté !



Lourdes- Procession de Cagots sur les bords du Lapacca
Avec la “Patte d’oie” sur les vêtements.
(Image utilisée avec l’aimable autorisation de M. Cathelain, instituteur à Loucrup)

LÉGUILLAC-DE-L'AUCHE

« Jour de fête dans l'Abécédaire », nouveau livre d'Annie Jarry

Avec son quatrième livre, Annie Jarry propose un abécédaire pour enfants afin qu'ils apprennent les lettres qui forment des mots grâce à « Jour de fête dans l'Abécédaire ».

A l'occasion de la publication de son recueil « Des Nouvelles de la Font de l'Auche, la Fontaine de l'oise », Annie Jarry a reçu un prix pour l'une de ses nouvelles, un abécédaire pour enfants. Elle a alors décidé d'en faire un ouvrage à part entière. « Ce n'est pas un abécédaire ou un livre classique, explique Annie Jarry. Ce sont des lettres qui abandonnent leur travail pour aller à la fête des lettres, où chaque action est illustrée par une image et une phrase qui reprend la sonorité de la lettre en question. »



Dans cet abécédaire, les images vont accompagner la lecture de l'enfant. Photo J.-B. Marty

Une histoire autour des lettres
Dans ce livre coloré et qui attire l'attention – notamment des plus jeunes –, c'est la sœur de l'auteure qui a réalisé les croquis pour raconter cette histoire. « Chaque lettre part se préparer grâce à des bigoudis pour transformer la majuscule en forme de bâton en

lettres scriptes, arrondies, ajoute Annie Jarry. Puis, elles vont chercher leurs enfants pour expliquer la différence entre la majuscule et la minuscule, avec de belles histoires, notamment autour des lettres P et Q, mais aussi B et D pour venir en aide aux dys-

lexiques. »
L'auteure, aujourd'hui âgée de 83 ans et résidant à Léguillac-de-l'Auche, a notamment été institutrice en maternelle pendant quinze ans, après avoir été conseillère en éducation populaire au ministère. « Un parcours

qui m'a permis d'avoir une approche différente de l'éducation, sourit Annie Jarry. Et l'un des points forts de la maternelle est que l'on peut s'adapter pour créer chez l'enfant l'envie d'approfondir des connaissances. »
Pour savoir si cet abécédaire pouvait intéresser les jeunes élèves, elle l'a donné à la classe de son petit-fils. Un geste grandement apprécié par sa maîtresse, qui a permis de « favoriser la mémoire chez les enfants, malgré un travail entre les capitales et les minuscules qui a posé des problèmes de compréhension chez les plus jeunes ». Le livre a été déposé chez Marbot, à la librairie Les Ruelles, au Leclerc de Saint-Astier ou encore au Spar de Mensignac, « pas encore directement dans les écoles, mais cela peut venir ». « Jour de fête dans l'Abécédaire », d'Annie Jarry, 15 euros. Pour réserver, contacter l'auteure par mail à an.jarry@orange.fr ou sur sa page Facebook.



Ascension sociale d'un Auchifontain : François Guillaume

Il existe une idée généralement reçue qui veut que les doubles prénoms correspondent à l'état d'enfant abandonné à la naissance. Le premier prénom est celui que lui a donné souvent un prêtre qui l'a recueilli, lors d'un baptême, pour sauver son âme et le nom patronymique est, en principe, celui du saint du jour de sa découverte. Contrairement à cette idée, François Guillaume est bien né le 2 novembre 1822 à la Font de l'Auche d'Elie Guillaume, charpentier-boucher et de Marguerite Vaudou, cultivatrice, près de la fontaine.

Destiné à la boucherie comme ses frères, il a préféré la charpente et en 1836, à 14 ans quitte le giron familial, le baluchon sur l'épaule pour suivre la formation des élites qu'offrent les Compagnons du Tour de France. Encore un enfant et patoisant, mais qui sait lire, écrire et compter, il se lance dans le grand bain de la vie des adultes.

Il va de villes en villes, de cayennes en cayennes, s'enrichissant du savoir des meilleurs artisans de France, s'endurcissant au contact de la rudesse d'une vie nomade où il est parfois bon de savoir manier la canne. Le 19 mars 1844, à 22 ans, le gamin de la Font de l'Auche est reconnu par ses pairs comme ouvrier de qualité, accepté dans l'élite de la profession sous le nom de Compagnon Passant Charpentier du Devoir : « Périgord l'Ami du trait ».

Fort de ses capacités professionnelles, il est « monté » à Paris, alors que Napoléon III et Haussmann transformaient Paris. L'ouvrage était là. Un patron lui ouvre la carrière en lui cédant son entreprise. Il y rencontre aussi Aimée Désirée Demothès une lingère parisienne de 22 ans à laquelle il s'unit et qui lui donne une petite fille prénommée Rose Aimée Désirée. Il y rencontre aussi l'appui d'un autre compatriote périgourdin important : Pierre Magne alors Ministre des travaux publics dès 1851 puis des Finances, proche de l'Empereur ; « entre Pays » !

Le travail abonde, son talent peut s'exprimer, les chantiers se succèdent et François Guillaume devient l'un des acteurs de la révolution urbaine qui allait transformer la capitale. Il fit fortune dans une société en mutation où l'enrichissement était un objectif préconisé par l'Etat. La famille vivait dans l'aisance, Rose Aimée Désirée était confiée au célèbre pensionnat du Couvent des oiseaux le plus huppé de la capitale pour y apprendre les bonnes manières et s'y instruire.

Mais les années passent et cet entrepreneur qui a réussi professionnellement et socialement dans l'agitation de la ville, aspire à autre chose.

Pierre Magne a été aussi l'instigateur de la venue du Chemin de Fer en Dordogne, avec en outre la création des ateliers du PO à Périgueux. François Guillaume l'utilise de plus en plus fréquemment pour venir « au pays », en particulier à Razac où son frère est installé boucher. Ce retour à ses origines rurales semble correspondre à ses nouvelles aspirations. Il s'enquiert d'une propriété à acquérir sur la commune, trouve en Mareynou le nouveau cadre où faire sa vie. La famille s'y installe, avec bonheur. Ses relations introduisent rapidement François Guillaume dans le monde des notables de la région dans lequel il trouve l'époux idéal pour sa fille unique dans la personne de Jean Optat Ephrem Testut fils d'un riche propriétaire terrien de Mensignac. La noce a lieu le 6 février 1875.

Le 4 mai 1878, le notable très investi sur la commune est élu Maire de Razac et ce jusqu'en 1892. La commune lui doit, la construction de l'école, le creusement d'un puits communal, l'édification du bureau des postes, l'ouverture d'un asile de nuit pour les vagabonds, la création d'une bibliothèque municipale ...et l'électrification des lustres de l'église lorsque l'électricité est arrivée à Razac.

Devenu « Apprenti agriculteur » il s'est entouré des meilleurs conseillers pour développer sept métairies sur lesquelles vivaient de nombreuses familles de colons et de cultivateurs dont la longue permanence dans les dénombremments de population laisse supposer une qualité de vie sur son domaine.

Il a pu signer les actes de naissance de ses petits enfants dont celui d'Eugène Angel Félix Testut né le 13 juillet 1881, qui devait faire carrière dans la magistrature et qui est à l'origine de la famille de Michel Testut, écrivain, romancier, nouvelliste, président de l'Académie des Lettres et des Arts du Périgord toujours implanté dans la maison de François Guillaume à Mareynou qui raconte si bien le destin de celui qu'il appelle « Le parvenu magnifique », qui n'a rien de péjoratif, mais rend hommage à la volonté et à la force de son aïeul.

Ainsi fut le parcours d'un petit gamin né dans le paisible hameau de la Font de l'Auche, dont la vie fut une bien riche aventure.

Info

La réglementation sur le brûlage des déchets verts.

Les règles relatives à l'usage du feu sont fixées par le règlement départemental pour la prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêts adopté par l'arrêté préfectoral du 16 juin 2023.



Le règlement départemental pour la prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêts fixe un **principe d'interdiction totale de brûlage des déchets verts sur l'ensemble du département.**

Les filières de valorisation des déchets verts doivent être privilégiées (broyage, paillage, compostage, mise en déchetterie).

En commune urbaine, le brûlage de ces déchets est interdit toute l'année.

En commune rurale, en l'absence de solution alternative, le brûlage de ces déchets est toléré en période de risque faible (du 1^{er} octobre au dernier jour du mois de février).

Les conditions suivantes doivent être respectées :

- le brûlage doit être déclaré en mairie par écrit (cerfa disponible sur le site de la Préfecture et en Mairie) et **au minimum cinq jours avant la date prévue**

- le brûlage doit être réalisé par le propriétaire ou un ayant-droit dûment mandaté

- le brûlage doit être réalisé entre 10h00 et 16h00

- les brûlages en tas ou cordons ne peuvent être réalisés qu'après établissement d'une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule incendie

- le brûlage ne doit pas être effectué s'il existe des risques de propagation du feu et notamment si la force du vent est supérieure à 5 m/s ou 20 km/h

- le personnel et les moyens nécessaires à enrayer tout incendie échappant au contrôle doivent être

présents sur place pendant toute la durée du brûlage et jusqu'à l'extinction complète.

Ces brûlages sont interdits dans l'un ou l'autre des cas suivants :

- niveaux de risque modéré (du 1^{er} mars au 30 septembre), sévère, très sévère ou exceptionnel

- épisode de pollution de l'air ambiant

- mesure d'interdiction prise par le maire pour des raisons de sécurité ou de salubrité.

Les sanctions encourues

Le non-respect des dispositions précitées relève selon les situations des dispositions du code forestier (contravention de troisième ou quatrième classe) ou du règlement sanitaire départemental.

De plus, le fait de provoquer même involontairement un feu de forêt est puni de **deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende.**

Source : Préfecture de DORDOGNE

Ne vous enflammez pas !

du 1er Octobre à fin Février

Arrêté préfectoral 24-2023-06-16-00004

Toute demande de brûlage est soumise à déclaration, **au minimum 5 jours avant en Mairie, entre 10h et 16h et sous conditions.**

A l'air libre le brûlage des déchets verts est **entièrement INTERDIT**

Du 1er Mars au 30 Septembre



Etat Civil.....



Naissances.....

BORDAS Lénie
née le 23 juillet 2024

GAILLARD Elio
né le 17 septembre 2024

MIGNATON Noé, Léandre
né le 3 novembre 2024

VERGNAUD Lou, Inaya, aimée
née le 24 décembre 2024

Mariages

BLOIS Céline et BONIS Vincent
le 21 septembre 2024

LAMOTHE Véronique et DOSE Sébastien
le 16 novembre 2024



Décès.....

Sur la commune

LEOTY Jean-Pierre
décédé le 28 août 2024

Hors commune

CHAMOULAUD Marcel,
décédé le 3 novembre 2024,

LUCAS René,
décédé le 17 décembre 2024



Carnet d'adresses.....



Nom	Prénom	Adresse	Téléphone
LAMOTHE	Véronique	514 Impasse de Cayot	06 05 31 55 21
ROCHARD	Magalie	13 rue de la Pinède Résidence Val de l'Auche	06 72 70 78 12 05 53 13 31 48
ROCHE	Laurette	81 route de la Grèzerie Les Champs	06 07 80 53 47 05 53 07 22 09
TRELY	Anne Michèle	82 impasse de Puychaud	05 53 07 00 22



Santé.....

Sandrine AUBERT	Infirmière libérale	route des Vignes Boudeau	06 13 92 34 73
-----------------	---------------------	-----------------------------	----------------



Beauté.....

Laura RODRIGUES	Onglerie à domicile	rue de Bordeaux	06 26 86 27 97
Céline SF Coiffure	Coiffeuse à domicile	Impasse des Châtaigniers	06 73 06 47 82
L'outil de coiffure, Nadège SECHER	Salon de coiffure	31 av. Jean Jaurès, CHANCELADE	05 53 04 82 38
Alison JUARES	Coiffeuse à domicile	Impasse de Labat	06 73 95 62 00



Maison

Thierry BODEAU	Charpente et menuiserie	25 impasse de la Briasse	06 81 97 45 77
BONAMETAL	Serrurerie, Ferronnerie Métallerie	116 Route de Bordeaux 24430 Marsac sur l'Isle	05 53 53 41 27
TECHN "Y" CHAUFFAGE	Dépannage, entretien, intallation chauffage	Périgueux	06 09 43 63 71
CUISINE PRO	Frigoriste, cuisine professionnelle, maintenance, dépannage, climatisation	Annesse et Beaulieu	05 53 04 28 27
2 AM Assistance audiovisuel et ménager	Réparation électro-ménager, télé, hifi à domicile contact@2am24.fr	4 rue de la Prairie 24430 Marsac/l'Isle	05 53 04 23 23
EL TAUBY Patrice	Charpente, Couverture, Zinguerie	24110 Saint-Astier	06 79 08 68 95
GARRET Michaël	Plaquiste Peintre	Ferrière Sud 24110 Saint-Astier	07 70 37 88 65
C CLIM ELEC 24	Electricien, Climatisation air-air	340 ch. du Feuillardier 24110 Saint-Astier	06 31 68 41 03
Fred Projets Travaux	travaux en tous genres	Léguillac de l'Auche	06 09 32 74 10
Electrochoc	Vente, dépannage électroménager, électricité	24110 Saint-Astier	05 53 03 45 13
P.E.B 24	Rénovation et bâtiment Entreprise générale du bâtiment Tous corps d'état peb24renovation@gmail.com	Léguillac de l'Auche	06 80 52 43 73
LIOGIER EURL	Traitement Parasitaire	94 impasse des Artisans ZAE des 4 routes	05 53 07 42 40
COUTEILLE Christophe	Artisan Electricien	Route des champs	06 37 75 28 13



Extérieur

C. PAYSAGES Emilie Chagnon	Paysagiste conseil	296 impasse de Faucherie	05 53 03 42 21
2 R de Jardin Jérôme RIBETTE	Service d'aménagement paysager	39 impasse des Artisans ZAE des 4 routes	06 17 89 37 84
CORREIA SALGADO Acacio	Terrassement, Aménagement Extérieur	3 impasse Henri IV Les Biarneix	06 64 86 11 63
SARL L.D Espaces Verts	Elagage Abattage Taille	Mensignac	06 79 78 56 71 06 33 59 59 00
HORIZON PAYSAGE Maxime DESPLAT	Création et entretien de jardin, conception et conseil d'espace extérieur	3929 Route du Val de l'Isle	06 42 29 02 30



Producteurs

PÉRIGORD VITELLUS Frédéric MARCHIVE	Volailles, veau sous la mère	650 route des Vignes Boudeau	05 53 04 07 85
Annie Autexier	Maraîcher, vente de légumes	Lundi : TOCANE, Vendredi : LE TOULON, Samedi : RAZAC, Dimanche : COULOUNIEIX	06 63 86 93 55
Camille BOUCHAREL Guillaume SUCOS	Maraîcher Bio ŒUFS BIO	1251 route des Champs	06 66 06 15 06 06 26 15 16 43
“Le Rucher d’Audrey” David GAILLARD	Artisan Pâtissier, présent sur les marchés de Périgueux	393 impasse de Puychaud	06 89 97 61 14
VILLEPONTOUX Kévin	Agneau, Porc, Noix	317 Impasse Puy le Ciel	06 22 75 95 43

Chers administrés professionnels, si vous souhaitez apparaître dans le carnet d'adresses du bulletin municipal ou pour toute mise à jour de coordonnées, vous pouvez contacter la mairie :

05 53 54 61 41 ou par mail mairie-de-leguillac-de-lauche@wanadoo.fr

Vous cherchez à louer votre maison ou vendre un terrain, une maison, contactez-nous également.

De nombreux appels en mairie pourraient vous intéresser.



Véhicules

SARL RIBETTE	Garage automobile	773 impasse de Cayot	05 53 54 65 03
---------------------	-------------------	----------------------	-----------------------



Divers

Bruno DESPLAT	Métallerie - Ferronnerie Serrurerie	3929 route du Val de l'Isle ZAE des 4 routes	05 53 04 86 07
L'Atelier d'Audrey	Création d'accessoires en tissus	1332 route des Moissons Sol de Dyme	06 67 87 32 93
Taxi Saint-Astier	Tous transports	Blanchou	06 68 24 76 97
CJEVTC 24 Carine GOURDOUX	Service VTC (Véhicule de Transport avec Chauffeur)	Rue de l'Eglise	07 87 68 92 34 Vtc-24.fr
Annie MEYNIEL	Service à la personne - aide administrative	Léguillac de l'Auche	06 10 51 25 59



Hébergement - Restauration

Guillaume ROSPARS	Gîte 6 personnes, piscine	198 route de la Fontaine aux ânes	06 08 32 51 97
BOUDEAU & CO Colette MARCHIVE	2 chambres d'hôtes 1 gîte 5 personnes	49 impasse de Boudeau	06 65 47 87 76
Fournil de la Vallée	Boulangerie - Pâtisserie	65 impasse des Artisans ZAE des 4 routes	05 53 53 92 15
Hygge En Périgord	1 gîte 2 pers avec espace balnéo privatisé et 1 gîte 12 pers avec espace balnéo en option	289 impasse de Merlet	06 23 13 34 52
Le Panier de l'Auche	Epicerie	7 route des Orchidées Sauvages	06 81 95 94 57



Associations

	Président	Contact	Secrétaire
CLS Foot	Mickaël MIGOUT	06 19 80 39 84	Cécile HYVER
Trait d'Union	Fanny BELAIR	07 89 62 65 37	Laura RODRIGUEZ
Comité de jumelage	Nicole ROSPARS	06 45 45 32 55	Nadine KODRYNS
Gymforme	Brigitte DONVAL	06 20 82 84 88	Marie-Thérèse PUCHEU
Anciens Combattants	Jean-Bernard COULAUD	06 17 30 87 30	Michèle TROUBADIS
Club du temps libre	Corinne CARDIN	09 52 35 28 54	Evelyne DUNON
Fa Si l'Auche	Raphaël BOSSAVIE	06 42 53 16 71	Françoise SOREL
Ça "swing" à Léguillac	Nadine GACHE	06 23 13 34 52	Claude MARCQ
Le Clau Chez de l'Auche	Jérôme RIBETTE	06 81 30 24 76	Annabelle LALUE
la Faye	Cléa GOURMEL	06 32 11 45 23	Marine BONNELIE

Horaires Bibliothèque

TÉL : 05 53 54 38 45

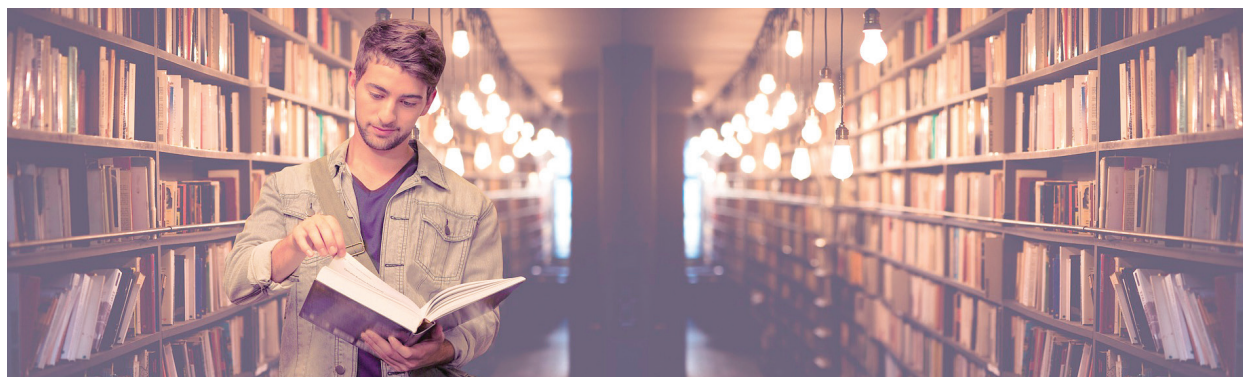
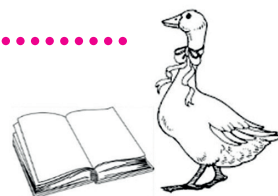
LUNDI : 16h - 18h

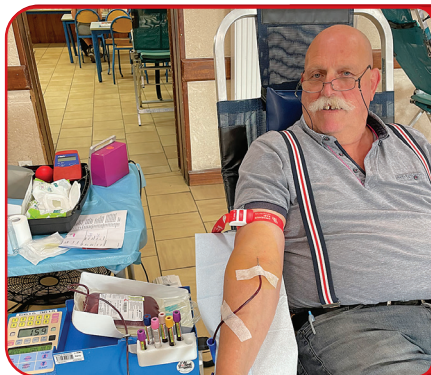
MARDI : 15h - 17h30

MERCREDI : 14h30 - 17h30

JEUDI : 15h00 - 17h30

VENDREDI et samedi : Fermé





Si vous avez 5 min à donner pour un geste citoyen, pensez au don du sang

La Commune a son propre site internet

<https://leguillacdelauche.fr>

Vous y retrouverez toutes les informations de la commune, les démarches administratives en ligne, les infos des associations, la jeunesse et l'enfance, l'annuaire des entreprises



MAIRIE

18 rue de l'Oie

24110 Léguillac de l'Auche

Téléphone : 05 53 54 61 41

Télécopie : 05 53 54 46 19

Courriel : mairie-de-leguillac-de-lauche@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h - 14h-18h

Mardi : 9h-12h - 14h-18h

Mercredi : Semaine impaire 9h-12h

Jeudi : 9h-12h - 14h-18h

Vendredi : 9h-12h - 14h-16h

Samedi : Semaine paire 9h-12h

*Monsieur Régis Batailler, Maire,
et le Conseil Municipal.*

*Vous présentent leurs meilleurs vœux pour
cette nouvelle année*

*et auront le plaisir de vous accueillir à la
cérémonie des vœux.*

*Vendredi 24 janvier 2025 à 19h
Salle des fêtes de Léguillac de l'Auche*

2025

*Dimanche 16 février le conseil municipal aura
l'honneur de vous accueillir pour
le traditionnel repas des aînés à la salle des fêtes*



*La Plume
de l'Oie*